

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice Jacques-Racicot du 3025, boulevard de Tracy, le lundi 2 juin 2025 à compter de 19 h, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineures relative à l'immeuble suivant :

1. Propriété située au 177-177A, avenue de l'Hôtel-Dieu / 17-19, rue Albert

Demande de dérogations mineures afin de régulariser l'implantation des bâtiments existants ainsi que les dimensions du terrain, et de convertir l'habitation de type mixte (h4) en habitation de type familial comprenant 6 logements, soit :

Réduire la largeur du terrain pour une habitation isolée comprenant 4 logements et plus à 19,90 m au lieu de 20 m comme l'exige le règlement de lotissement en vigueur.

Réduire la marge latérale sur rue du bâtiment principal existant à 0 m au lieu de 2,5 m comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.

Réduire la marge arrière du bâtiment principal existant à 0,57 m au lieu de 1,5 m comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.

Réduire la distance entre le garage privé attaché existant et la ligne arrière à 0,49 m au lieu de 1,5 m comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.

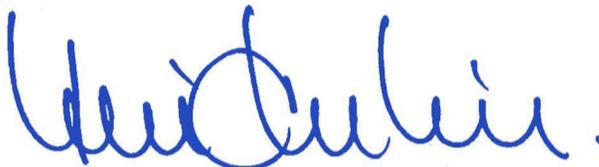
Réduire la distance entre le garage privé attaché existant et la ligne latérale droite à 0,57 m au lieu de 1,2 m comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogations mineures en se présentant à cette séance du conseil municipal.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 16<sup>e</sup> jour de mai 2025.

Le greffier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'René Chevalier', with a stylized flourish at the end.

René Chevalier